



## Certification « Arbres naturels et durables » - lignes directrices

### Bonnes pratiques agricoles (Code of Conduct)

Les arbres naturels et durables sont cultivés en respectant le mieux possible la flore et la faune et avec une utilisation minimale de substances phytosanitaires pour garantir une empreinte climatique la plus faible possible. L'utilisation du marquage est définie par les lignes directrices et mesures ci-dessous, mais sans s'y limiter.

Texte pour le consommateur	Mesures de base / exigences	Contrôle
<b>Site de culture et biodiversité</b>		
Respect de l'environnement et du passé	Respect des cours d'eau, des lacs, de la culture et des monuments anciens à l'aide de lignes de protection dans les zones rurales. <a href="#">Naturbeskyttelsesloven §15-§19</a> (Loi danoise sur la protection de la nature)	État/ commune
Règles pour les arbres de Noël dans les forêts	Les arbres de Noël ne doivent constituer que 10 % de la surface forestière. <a href="#">Skovloven §9</a> (Loi danoise sur les forêts) <a href="#">Bekendtgørelse af lov om skove</a> (Loi consolidée sur les forêts)	État
Forêt dans les domaines cultivant des arbres de Noël	Au moins 1000 m <sup>2</sup> de surface forestière dans les domaines cultivant des arbres de Noël garantissent des conditions d'habitat parmi les meilleures pour de nombreux insectes, oiseaux, plantes et champignons.  <i>Les feuillus comme les conifères répondent à cette exigence, mais pas les sapins Nobilis et Nordmann.</i>	Propriétaire
Utilisation de haies brise-vent	Au moins 50 m de bordures de végétation par ha. Les bordures de végétation incluent les zones d'arbres et d'arbustes sous forme de haies brise-vent, de couverts et de bois.  <i>Les feuillus comme les conifères répondent à cette exigence. Une haie brise-vent intérieure compte double. Une forêt voisine en bordure de sa propre surface boisée d'arbres de Noël peut être considérée comme une bordure de végétation.</i>	Propriétaire
Corridors biologiques pour la faune	Des chemins verts comprenant au moins 10 % de la surface boisée d'arbres de Noël sont considérés comme des corridors biologiques pour la faune. Pour les nouvelles plantations, il est recommandé de semer des mélanges de fleurs pour abeilles. Les chemins ne doivent pas être nettoyés et doivent être coupés après le 31 juillet.  <i>Les chemins et les bouts de champ/aires de manœuvre sont inclus dans cette zone. La pulvérisation en bandes avec coupe entre les rangs peut également être incluse dans cette zone.</i>	Propriétaire

Corridors biologiques pour la flore	<p>Au moins 1000 m de bords de route et de champ assurent de bons habitats dans la propriété.</p> <p><i>Les bords de champ et de route comprennent les zones le long des haies cultivées. Les bords de champ et de route peuvent être ensemencés de mélanges de fleurs pour améliorer la flore et la faune.</i></p> <p><i>Une dispense peut être donnée pour couper/pulvériser le long des haies cultivées si la végétation menace de détruire la haie (mûres).</i></p>	Propriétaire
Pas de travail des sols	<p>Le broyage entre les rotations – au lieu du déterrement des racines ou du fraisage profond – préserve la faune des sols.</p> <p><i>Possibilité de dispense s’il y a des champignons de miel (Armillaria mellea) dans la zone en question.</i></p>	Propriétaire
Nature préservée	<p>Au moins l’une des mesures suivantes doit être satisfaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une pile de branches ou de pierres par ha, placée toute l’année dans un endroit tranquille.</li> <li>• Un grand arbre ancien/mort d’un diamètre de 50 cm pour 10 ha, de préférence avec de nombreuses cavités.</li> <li>• Minimum 500 m<sup>2</sup> de surfaces préservées pour 10 ha.</li> </ul> <p>Ces mesures assurent de bons habitats pour certaines espèces.</p> <p><i>La pile de branches ou de pierres doit faire au minimum 4 m<sup>2</sup> et avoir une hauteur de 0,5 m pour que la terre soit couverte.</i></p> <p><i>Les surfaces préservées pourront être plantées d’arbustes et d’arbres dispersés, ou d’herbes annuelles ou vivaces.</i></p>	Propriétaire
<b>Matériel végétal</b>		
Semence étrangère certifiée pour plantules	<p>La récolte de semences à l’étranger se fait conformément à l’une des normes certifiées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ISO 9001</li> <li>• Biologique – La marque Ø</li> <li>• Fair Trees/Fair Seed</li> </ul>	Organe de certification
Matériel végétal adapté	<p>Le choix des espèces et de leur provenance est adapté spécifiquement au site et au groupe de clients. Pour le Nordmann, il s’agira principalement de provenances danoises, celles-ci s’étant révélées mieux adaptées.</p> <p><i>Garanti par l’utilisation de recommandations de provenance.</i></p>	Propriétaire
<b>Interventions phytosanitaires</b>		

Peu de produits phytosanitaires	Peu de produits phytosanitaires sont utilisés et ceux-ci sont soumis à un processus d'approbation strict prenant en compte la propreté de l'eau souterraine. <a href="#">Liste positive</a>  <i>La liste positive est mise à jour et publiée chaque année par l'Association danoise des producteurs d'arbres de Noël.</i>	État
Stockage approprié	La loi sur les produits chimiques fixe des lignes directrices pour le stockage, la manipulation et l'achat/la vente de produits phytosanitaires. <a href="#">Kemikalieloven</a> (Loi danoise sur les produits chimiques)	État
Uniquement du personnel formé	Les employés qui manipulent des produits phytosanitaires doivent être en possession d'un certificat individuel pour l'épandage de ces produits ; le certificat doit être renouvelé tous les quatre ans. <a href="#">Autorisationsbekendtgørelsen</a> (Ordonnance danoise relative à l'autorisation)	État
Usage contrôlé	Rapports annuels portant sur l'utilisation de produits phytosanitaires (registre d'épandage). <a href="#">Sprøjtejournalbekendtgørelsen</a> (Ordonnance danoise relative au registre d'épandage)	État
Exigences de manipulation et de nettoyage	Exigences de lieux spécifiques pour le remplissage et le nettoyage des épandeurs. <a href="#">Vaskepladsbekendtgørelsen</a> (Ordonnance danoise relative aux lieux de nettoyage)	État
Uniquement l'équipement agréé	Les épandeurs de produits phytosanitaires doivent être contrôlés tous les trois ans. <a href="#">Sprøjtesynsbekendtgørelsen</a> (Ordonnance danoise relative au contrôle des épandeurs)	État
<b>Nutriments</b>		
Utilisation adaptée aux besoins	L'utilisation de produits phytosanitaires doit être adaptée aux besoins conformément aux principes de l'IPM. <a href="#">IPM-bekendtgørelsen</a> (Ordonnance danoise relative à l'IPM)  <i>Aucune règle spécifique n'a encore été établie concernant les arbres de Noël mais l'intention devra être suivie.</i>	État
Utilisation d'engrais limitée	Apports maximum d'engrais limités selon les besoins et selon le type de sol (normes d'engrais) <a href="#">Gødskningsbekendtgørelsen 2020/2021</a> (Ordonnance danoise relative à l'utilisation d'engrais 2020/2021)  <i>Mise à jour annuelle.</i>	État
Usage contrôlé	Rapports annuels concernant le plan de fertilisation et le registre de fertilisation. <a href="#">Vejledning om gødsknings- og harmoniregler</a> (Orientations sur l'application des règles relatives à l'utilisation des engrais et des règles d'harmonie)	État

Effluents d'élevage avec réduction des gaz à effet de serre	Réduction des gaz à effet de serre provenant des effluents d'élevage. Le volume d'azote NH <sub>4</sub> détermine la méthode d'épandage et le calendrier. <a href="#">Husdyrgødningsbekendtgørelsen</a> (Ordonnance danoise relative aux effluents d'élevage)	État/ commune
Pertes de nutriments minimales dans l'environnement	Très faibles pertes d'azote par le drainage dû à la culture (environ 12 à 20 kg par ha)  <i>Déterminées à l'aide d'une modélisation générique.</i>	Propriétaire
Apport contrôlé de nutriments	Type d'engrais et/ou fréquence d'épandage déterminés selon le type de sol.	Propriétaire
<b>Climat</b>		
Importante fixation de carbone dans la biomasse	Tout arbre de Noël de 2 mètres coupé et prêt à vendre retient entre 15 et 18 kg de CO <sub>2</sub> .  <i>Déterminé à l'aide d'une modélisation générique</i>	Propriétaire
Importante fixation de carbone dans la terre	Entre 4 et 5 kg de CO <sub>2</sub> sont fixés dans les racines sous terre après une rotation de 10 ans.  <i>Déterminé à l'aide d'une modélisation générique</i>	Propriétaire
Faibles émissions de gaz à effet de serre	Grâce à un nettoyage chimique modéré, l'impact sur le climat des carburants fossiles est faible.  <i>Un nettoyage mécanique exige de nombreux passages d'outils agricoles (gasoil).</i>	Propriétaire
Replantation	Le replantage dans les zones dégagées assure un stockage continu du carbone dans les sols.  <i>Possibilité de dispense en cas de cessation de la production.</i>	Propriétaire
<b>Conditions de travail</b>		
Bonnes conditions de travail	Respect des règles en matière d'environnement du travail, y compris une évaluation des risques professionnels conformément à la loi danoise sur l'environnement de travail (Arbejds miljøloven). <a href="#">Bekendtgørelse af lov om arbejdsmiljø</a> (Loi consolidée sur l'environnement de travail)	État
Droits des employés	Les droits des employés sont assurés du fait de leur possibilité à s'organiser et négocier une convention collective.	Partenaires sociaux
Des emplois décents	Créer des emplois décents au niveau local pour la main d'œuvre locale et migrante.  <i>Si un maître d'œuvre et/ou un bureau d'intérim sont utilisés pour résoudre certaines tâches, ceux-ci doivent satisfaire aux conditions de la certification « Arbres naturels et durables » en fournissant une déclaration sur l'honneur.</i>	Propriétaire
<b>Gestion des déchets et carburants</b>		
Des efforts sur le recyclage	Les déchets de l'exploitation doivent être triés afin d'obtenir le meilleur recyclage possible par le système de collecte communal.	Propriétaire/ communal

Prudence avec les carburants	L'utilisation et la manipulation par l'exploitation de liquides inflammables comme le gasoil et l'essence se font avec la plus grande précaution. <a href="#"><u>Bekendtgørelse om brandfarlige og brændbare væsker</u></a> (Ordonnance danoise relative aux liquides inflammables et combustibles)	État
------------------------------	--	------